

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Diplôme d'État - Niveau 4 (Bac)

Pour les : étudiants, salariés, demandeurs d'emploi ou en VAE



VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Secrétariat pédagogique : Isabelle Bernard

05 49 37 41 06

tisf@irts-pc.eu

Admissions

05 49 37 60 02 ou 05 49 37 77 18

admissions@irts-pc.eu

VAE

vae@irts-pc.eu



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référent Handicap : Tatiana ROUAN

06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

INSCRIPTIONS

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Classé parmi les professions sociales et considéré comme un travailleur social, le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) intervient auprès de personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières : difficultés sociales, décès d'un parent, hospitalisation, naissance, longue maladie, handicap...

Les activités de la vie quotidienne restent le support principal à partir duquel le TISF accompagne les personnes vers l'autonomie, les soutient dans leur fonction parentale les aide à s'insérer dans l'environnement et à développer leur citoyenneté.

Son rôle est donc à la fois préventif, éducatif, d'accompagnement et de soutien. Professionnel qualifié, le TISF peut être amené à travailler en équipe pour participer ou animer des projets collectifs.

Les aptitudes

- Grande capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Goût pour le relationnel
- Sens du travail en équipe
- Tact, patience et discrétion
- Savoir conserver ses distances

Lieux d'exercice

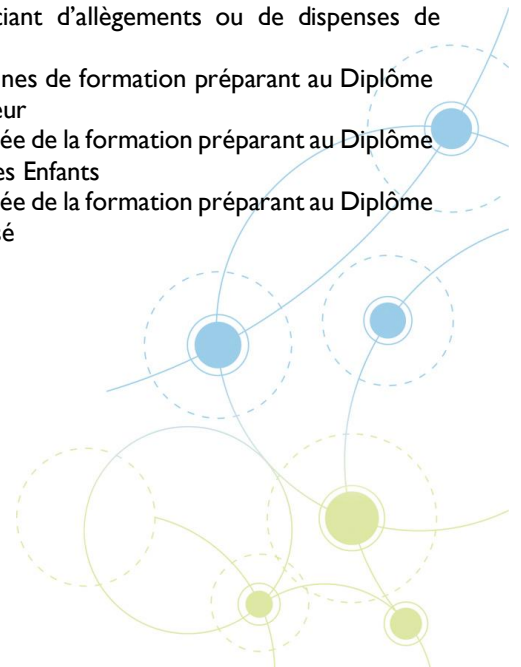
Le secteur associatif et les collectivités locales sont les principaux employeurs des TISF.

Si le lieu principal de leurs interventions est le domicile, celui-ci doit être compris au sens de lieu habituel de vie tels que peuvent l'être également les établissements sociaux ou médico-sociaux (foyers de l'enfance ou résidences pour personnes âgées par exemple).

Possibilités d'évolution de carrière

Les TISF qui le souhaitent peuvent entamer une autre formation du secteur social tout en bénéficiant d'allègements ou de dispenses de formation :

- Dispense de 2 des 4 domaines de formation préparant au Diplôme d'État de Moniteur Éducateur
- Allègement de 1/3 de la durée de la formation préparant au Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants
- Allègement de 1/3 de la durée de la formation préparant au Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé



TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Diplôme d'État - Niveau 4 (Bac)

Pour les : étudiants, salariés, demandeurs d'emploi ou en VAE



La formation

Durée de la formation : 2 105 h

- 950 h de formation théorique
- 1 155 h de formation pratique

Objectifs et contenu

Acquérir les compétences des six domaines de formation suivants :

- DF 1 : conduite du projet d'aide à la personne (270 h)
- DF 2 : communication professionnelle et travail en réseau (100 h)
- DF 3 : réalisation des actes de la vie quotidienne (150 h)
- DF4 : transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150 h)
- DF 5 : contribution au développement de la dynamique familiale (150 h)
- DF6 : accompagnement social vers l'insertion (130 h)

Approche pédagogique

Elle se caractérise par l'alternance entre le centre de formation et des lieux d'activité professionnelle et/ou stage intitulés sites qualifiants.

Lieu de formation

Poitiers

Durée

La formation se déroule sur une période de 18 à 24 mois. À titre d'exemple, voici les périodes de formation pour la promotion 2021/2023 :

- 1^{ère} année du 15 septembre 2021 au 3 juin 2022
- 2^{ème} année du 12 septembre 2021 au 5 mai 2023

Organisation de la formation

Les 4 stages sont d'une durée cumulée de 33 semaines sur au moins deux sites qualifiants différents, dont 1 au domicile des personnes aidées.

Allègements et dispenses

Allègements et dispenses de formation et de certification pour les titulaires :

- Du Diplôme d'État Moniteur Éducateur ;
- Du Baccalauréat Professionnel Services de Proximité et Vie Locale ;
- Du Baccalauréat Professionnel Services en Milieu Rural ;
- Du BEATEP ou BP JEPS Animation Sociale ;
- Du Diplôme d'État Auxiliaire de Vie Sociale ou Mention Complémentaire Aide à Domicile ;

- Du Diplôme d'État Assistant Familial ;
- Du Diplôme d'État Aide Médico-Psychologique ;
- Du Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles.

L'examen

L'examen final pour l'obtention du DE TISF comprend 6 épreuves en lien avec les 6 domaines de formation :

- 4 épreuves évaluées en centre de formation
 - 2 oraux, 1 écrit et 1 oral
- 2 épreuves en centre d'examen
 - 1 écrit DPP et 1 oral de soutenance

Les conditions d'accès à la formation

Prérequis

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation mais chaque établissement de formation organise des épreuves d'admission qui comprennent :

Une épreuve écrite d'admissibilité

Durée : 2 heures

Elle permettra d'apprécier le niveau de culture générale et la qualité d'expression du candidat.

Sont dispensés de l'épreuve écrite

- Les titulaires d'un diplôme délivré par l'État, d'un diplôme national, d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement scolaire, sanctionnant au niveau de formation correspondant au moins à un baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrits au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4 ;
- Les lauréats de l'Institut du service civique.

Une épreuve orale d'admission

Durée : 20 à 30 minutes

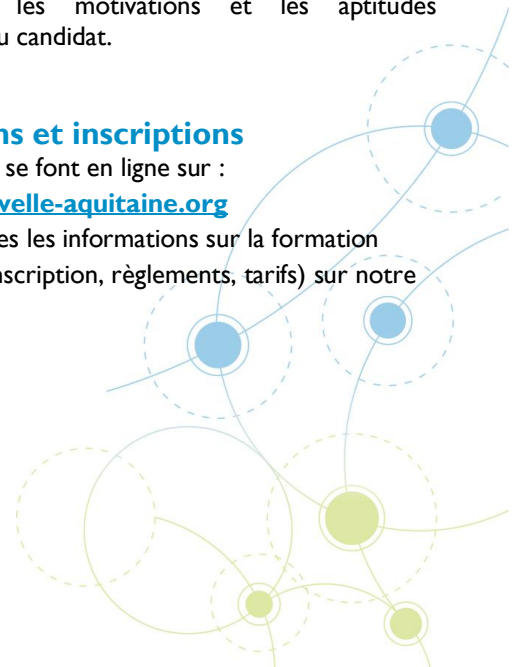
Elle évaluera les motivations et les aptitudes relationnelles du candidat.

Informations et inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur :

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Retrouvez toutes les informations sur la formation (calendriers d'inscription, règlements, tarifs) sur notre site internet.



Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

ARFISS
ASSOCIATION
DES FORMATEURS

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE